

Date : 08 Juin 2022

**DEMANDE DE COTATION
RFQ N° UNFPA/CIV/RFQ/0100/2022**

Madame, Monsieur,

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation les services selon les spécifications ci-dessous :

TERMES DE REFERENCE : REALISATION D'UNE EXPOSITION PHOTO AVEC UN PANEL DES DONATEURS AUTOUR DES INTERVENTIONS DU PROGRAMME (L'EDUCATION ET AUTONOMISATION DE LA JEUNE FILLE, SANTE, LEADERSHIP-PARTICIPATION DES JEUNES

I - CONTEXTE

L'UNFPA est l'agence directrice de l'ONU pour la réalisation d'un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

Elle travaille pour l'atteinte de trois résultats transformateurs : mettre fin aux décès maternels évitables, mettre fin aux besoins non satisfaits de planification familiale, mettre fin aux violences basées sur le genre et aux autres pratiques néfastes.

Dans le cadre de sa participation à la Conférence Internationale pour la Population et le Développement (CIPD), le gouvernement de la Côte d'Ivoire a pris 12 engagements pour un bond en avant dans la réduction de la mortalité maternelle, la réduction des violences basées sur le genre et les pratiques néfastes et la satisfaction des besoins en matière de planification familiale d'ici 2030.

Cependant, les indicateurs sociaux demeurent encore à des niveaux préoccupants dans le pays avec un ratio de mortalité maternelle qui s'élève à 614 pour 100 000 naissances vivantes. Les violences basées sur le genre y inclus les mutilations génitales féminines constituent également des défis à adresser : une femme en union sur 4 a subi des violences physiques de la part de leur partenaire ; près du tiers des femmes ont été mariées avant l'âge de 18 ans et environ 37% des femmes ont subi une mutilation génitale féminine.

Le Bureau Côte d'Ivoire de l'UNFPA a développé son 8^{ème} Programme (CP8) de coopération avec le pays qui couvrira la période 2021- 2025. Le document de coopération du CP8 a mis l'accent la santé sexuelle et reproductive, les adolescents et les jeunes et le genre et l'autonomisation à travers la réalisation des quatre (4) produits suivants : (i) les femmes, les adolescents et les jeunes, en particulier les plus défavorisés, ont un accès ininterrompu à des

services intégrés de qualité en matière de santé sexuelle et reproductive et de planification familiale, y compris dans les contextes humanitaires ; (ii) la capacité des communautés et des organisations de la société civile à exiger des services de santé sexuelle et reproductive de qualité est renforcée ; (iii) les adolescents et les jeunes ont des compétences et des capacités renforcées pour développer leurs aptitudes à diriger et à exercer leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive et d'égalité des sexes, y compris dans les situations humanitaires ; (iv) les capacités des femmes, des filles, des communautés et des acteurs clés sont renforcées pour lutter contre les inégalités entre les sexes, la violence sexiste, y compris les mutilations génitales féminines, et les normes socioculturelles discriminatoires, y compris dans les situations humanitaires.

Pour atteindre ses résultats, l'organisation, à travers son plan de mobilisation des ressources, mettra un accent particulier sur la création de nouveaux partenariats stratégiques et le renforcement du partenariat avec les donateurs existants, notamment autour de la promotion de bonnes pratiques et d'histoires de vie des bénéficiaires des programmes pour mettre en avant la contribution significative des donateurs dans la réalisation des objectifs du programme. C'est dans ce cadre qu'une exposition photo autour des interventions du programme sur l'éducation de la jeune fille et l'autonomisation de la femme suivie d'un panel des donateurs sera organisée.

II - OBJECTIFS

L'objectif de l'exposition photo et du panel des donateurs est de :

1. Promouvoir la contribution des donateurs dans la mise en œuvre des programmes de l'UNFPA à travers la promotion de bonnes pratiques et d'histoires de vie ;
2. Mutualiser les bonnes pratiques et les partages d'expérience entre les donateurs ;
3. Identifier des opportunités de renforcement de la collaboration ou de futur collaboration avec les partenaires.

III- METHODOLOGIE

Cette activité sera réalisée en deux étapes : la réalisation de reportage photo et l'organisation de l'exposition photo et du panel.

Une agence de communication sera recrutée pour la réalisation du reportage photo, l'organisation de l'exposition photo et le panel des donateurs.

Le reportage photo se réalisera à Abidjan et dans deux villes de l'intérieur du pays

Les acteurs et bénéficiaires à interroger sont :

1. Fille-mère qui s'est maintenue dans le système scolaire
2. Jeune fille activiste en milieu scolaire
3. Fille vulnérable qui a pu bénéficier du soutien du projet « Keeping girl at school »
4. Jeune échangeant dans les focus group
5. Communication parent-enfant (une mère et sa fille ou un père et sa fille) sur l'éducation et la sexualité
6. Les jeunes filles des IFEF dans leurs activités de production des kits hygiéniques lavables
7. Une élève qui suit la formation à distance
8. Une survivante de fistule dans la réalisation de son activité d'autonomisation
9. Les bénéficiaires des espaces sûrs du SWEDD
10. Projet Cantine scolaire
11. Un espace ami des femmes
12. Une sage-femme engagée
13. Jeune fille qui a pu accoucher grâce à la qualité des services de SONU
14. Utilisation des services de SR par les adolescents et jeunes
15. Une religieuse engagée dans la communauté
16. Un « He for She » engagé pour l'autonomisation
17. Une ADBC en action
18. Une femme membre de l'équipe de chirurgie du projet Fistule
19. Un femme leader de la communauté engagée dans la promotion des droits de la femme dans une émission de radio dans sa localité
20. Une jeune fille engagée dans un métier innovant

IV- RESULTATS ATTENDUS

A l'issue du reportage, les résultats suivants sont attendus :

1. Une photothèque de 100 photos sur l'éducation de la jeune fille et l'autonomisation de la femme est disponible ;
2. Une vingtaine de photos sont agrandis et insérés dans les cadres pour les expositions photos ;

3. Un panel avec une trentaine de donateurs ou de potentiels partenaires est organisé ;
4. L'exposition photo et le panel des donateurs sont couverts par 15 médias (TV : 3 ; Radio : 2 ; Presse en ligne : 6 ; Presse écrite : 4)
5. L'exposition photo et le panel des donateurs sont couverts sur les réseaux sociaux et touchent 100 000 internautes.

V- ACTIVITES

1. Réalisation d'une photothèque de 100 photos sur l'éducation de la jeune fille et l'autonomisation de femme ;
2. Réalisation d'une exposition photo sur l'éducation de la jeune fille et l'autonomisation de la femme avec une vingtaine de photos ;
3. Organisation d'un panel avec une trentaine de donateurs ou de potentiels partenaires ;
4. Organisation d'une couverture médiatique de l'exposition photo et du panel des donateurs par une vingtaine de médias nationaux et régionaux ;
5. Organisation d'une couverture de l'activité sur les réseaux sociaux.

VI- QUALIFICATIONS

Les qualifications suivantes sont requises :

- Justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la réalisation de reportage photo ;
- Avoir des expériences similaires dans la réalisation de reportage photo de capitalisation et de plaidoyer et dans l'organisation d'exposition ;
- Justifier de capacités techniques, matérielles et humaines pour mettre en œuvre les prestations demandées au cours de la période du projet ;
- Avoir une connaissance des thématiques sur la santé de la reproduction, la Population et le développement et du genre.
- Justifier de capacité de langue française et en langue anglaise au sein de vos équipes.

VIII- SOUMISSION DE CANDIDATURE

Une offre technique et financière devra être soumise sous pli fermé avec pour titre : « Reportage et exposition photo »

L'offre technique devra prendre en compte les points suivants :

- Une proposition de synopsis

- La justification d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de réalisation de reportage photo de capitalisation, de plaidoyer et de promotion
- Des expériences similaires dans la production d'expériences similaires de réalisation de reportage et d'exposition photo
- Des preuves de capacités matérielles/humaines
- Des preuves de capacité de langue française et en langue anglaise

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

I. À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une Agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l'UNFPA](#).

Objectif : L'objectif de cette Demande de Cotation est d'identifier un fournisseur en mesure de fournir à l'UNFPA tous les produits mentionnés ci-dessus. Le vendeur sélectionné sera tenu de fournir ces produits sur la base de bons de commande spécifiques envoyés au vendeur

II. Questions

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous

Nom du contact de l'UNFPA :	<i>FOBA Iris/ TIENDREBEOGO PRIVAT</i>
No. de tél. :	+ 225 08 30 28 77
No. de fax :	+225 20 25 52 22
Adresse e-mail du contact :	foba@unfpa.org / tiendrebeogo@unfpa.org

La date limite pour envoyer des questions est fixée au plus tard le **15 Juin 2022 à 12h**. Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

III. Contenu des Cotations

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les cotations doivent contenir :

- a) L'offre technique, conformément aux exigences contenues dans les spécifications
- b) Le devis financier, à envoyer en respectant strictement le formulaire de devis financier.

Les deux parties de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

IV. Instructions de soumission

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section III ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard le **17 Juin 2022 à 10 heure Abidjan (Côte D'Ivoire)**.

Nom du contact de l'UNFPA :	<i>UNFPA CI</i>
Adresse e-mail du contact :	civ-bid-receiver@unfpa.org

Veuillez prendre connaissance des instructions suivantes pour les soumissions électroniques :

- La référence suivante doit être incluse dans le champ de l'objet de l'e-mail-**RFQ N° UNFPA/CIV/RFQ/0100/2022**. Les e-mails ne contenant pas l'objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement et seront donc ignorés.
- La taille totale de l'e-mail ne doit pas excéder **20 MB (y compris le corps de l'e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.

V. Vue d'ensemble du processus d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base de la conformité de l'offre technique et du coût total des biens (devis financier).

L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation ad hoc. La conformité des offres techniques sera évaluée avant la comparaison des devis financiers.

VI. Attribution

L'UNFPA attribuera un bon de commande au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre technique (90%) et l'Offre financière (10%) ont été jugées substantiellement conforme aux documents d'appel d'offres.

VII. **Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché**

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les quantités de biens spécifiées dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

VIII. **Conditions de paiement**

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont fixées à 30 jours nets à la réception des documents d'expédition, de la facture et de toute autre documentation requise par le contrat.

IX. **Fraude et corruption**

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](#). La soumission de toute offre implique que le soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non-coopération dans les investigations menées, constitue une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie l'accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l'UNFPA](#).

X. **Politique de tolérance zéro**

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](#).

XI. **Contestation de la RFQ**

Si un soumissionnaire pense avoir été traité injustement lors de la sollicitation ou de l'adjudication, il peut envoyer une réclamation directement au Chef de la Division des services d'approvisionnement (procurement@unfpa.org).

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de l'appel d'offres, de l'évaluation ou de l'adjudication d'un contrat pourront envoyer une réclamation au chef de l'unité concernée de l'UNFPA : Cécile Compaoré Zoungrana , Représentant] à l'adresse suivante compaore@unfpa.org Si le fournisseur n'est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l'unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement à l'adresse procurement@unfpa.org.

XII. Avertissement

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents en format PDF.

BORDEREAU DE PRIX

Nom du Soumissionnaire :	
Date de la cotation :	Cliquez ici pour indiquer une date.
Numéro de la demande de cotation :	RFQ N° UNFPA/CIV/RFQ/0100/2022
Devise de la cotation :	XOF
Durée de validité de la cotation : <i>(la cotation doit être valide pour une période d'au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)</i>	

Exemple de bordereau des prix

Article	Nom et description du produit	Unité de Mesure	Quantité	Prix à l'unité	Total (XOF)
1					
2					
3					
4					

Commentaires du vendeur :

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation **RFQN°UNFPA/CIV/RFQ/0100/2022**, y compris l'ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l'UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu'à son expiration.

	Cliquez ici pour indiquer une date.
Nom et titre	Date et lieu



Annexe I :
Conditions générales applicables aux contrats :
Contrats visés par la clause de minimis

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais](#), [espagnol](#) et [français](#).